

# Colloque

## À la recherche de l'identité : l'état civil en question

Vendredi 27 mars 2020, à la salle 2419 du pavillon Charles-De Koninck

L'identité de genre/sexe binaire est une catégorie structurante de notre société, le droit ne reconnaissant que deux sexes. Les revendications de groupes LGBT+ interrogent l'identité imposée par la médecine et l'État. Ils revendiquent le droit à l'autodétermination. Les campus universitaires prévoient des vestiaires neutres, des toilettes non genrées, et la possibilité pour les étudiant-e-s de choisir leur sexe et prénom dans les documents d'identification. Certains gouvernements provinciaux ont retiré la mention du sexe dans les documents officiels d'identification. Des législateurs ont adopté des lois sur la filiation employant un vocabulaire inclusif. Ce colloque sera l'occasion d'aborder le rôle de l'état civil, la pertinence du sexe/genre comme élément d'identification de l'état civil, le droit de la filiation et le respect des droits fondamentaux.

### PROGRAMMATION

9 h

Mot de Bienvenue

Christelle Landheer-Cieslak, professeure, Faculté de droit, Université Laval

9 h 15

« Familles LGBT+ : des acquis et des défis »

Mona Greenbaum, directrice générale, Coalition des familles LGBT

9 h 45

« Éclatement et pluralité des identités de sexe et de genre : un défi pour l'état civil ? »

Michel Dorais, professeur, École de travail social, Université Laval

10 h 15

« État civil et identité : quels rapports en droit français ? »

Maryline Bruggeman, maître de conférences, Faculté de droit et de science politique, Université Toulouse 1-Capitole

10 h 45

Pause

11 h

« L'état civil au Québec : rôles de l'officier public »

Hermel Grandmaison, directeur de l'état civil, gouvernement du Québec

11 h 30

« L'individualisation juridique par les actes de l'état civil au Québec »

Anne-Marie Savard, vice-doyenne aux études et à l'expérience étudiante et secrétaire, Faculté de droit, Université Laval

12 h

« L'identité de genre : Apparition d'un nouveau concept en droit canadien et québécois »

Louise Langevin, professeure, Faculté de droit, Université Laval

12 h 30

Période de discussion